

POSTULAT

De la valorisation de la parcelle N°1519

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Dans le cadre du préavis 172, la Municipalité évoque la valorisation de la parcelle N°1519 afin de compenser, partiellement, la hausse du coût du projet. Divers scénarios visant à mettre en valeur ce terrain ont été étudiés et présentés.

Après étude, la majorité de la Commission propose à la Municipalité la chose suivante :

« Nous demandons que la mise en valeur de la parcelle 1519 soit faite en octroyant un droit de superficie à une coopérative d'habitation dont les appartements, avec des loyers accessibles, seront prioritairement destinés à des personnes habitant la commune de Nyon depuis plus de 3 ans. »

Nous remercions d'avance la Municipalité pour sa prise de position.

Aurélie Bodeman, Victor Allamand, Philippe Beuret, Yves Gauthier-Jaques,
Christos Kornaros, Sacha Soldini, David Vogel